

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 07220
Numéro SIREN : 830 284 840
Nom ou dénomination : FINANCIERE ALAIN LELLOUCHE

Ce dépôt a été enregistré le 19/11/2020 sous le numéro de dépôt 100638



20201006382019

DATE DEPOT : 19/11/2020

N° DE DEPOT : 100638

N° GESTION : 2019B07220

N° SIREN : 830284840

DENOMINATION : FINANCIERE ALAIN LELLOUCHE

ADRESSE : 6 rue Christophe Colomb 75008 Paris

MILLESIME : 2019

Commissaire du tribunal
de Commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
20 NOV. 2020
Sous le n° : 100638

FINANCIERE ALAIN LELLOUCHE
Société par actions simplifiée
au capital de 3 391 723 euros
Siège social : 6, rue Christophe Colomb, 75008 PARIS
830 284 840 RCS PARIS

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 septembre 2020**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 947 111,38 euros de la manière suivante :

- Absorption des pertes antérieures	120 711,34 euros
- A la réserve légale	41 320,00 euros
- Le solde au compte « autres réserves »	785 080,04 euros
TOTAL	947 111,38 euros

Le compte "autres réserves" s'élève ainsi à 785 080,04 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Alain LELLOUCHE



Financière Alain Lellouche

Société par actions simplifiée
au capital de 3 391 723 euros

Siège Social : 6 rue Christophe Colomb
75008 Paris

RCS : PARIS 830 284 840

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

à l'assemblée générale d'approbation des comptes
clos le 31 décembre 2019

Fiduciaire d'Audit Comptable
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris
28, rue de l'Amiral Hamelin 75116 Paris


commissaire
aux comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes de la société **Financière Alain Lellouche** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 15 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 15 septembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 septembre 2020



Fiduciaire d'Audit Comptable
Le Commissaire aux Comptes
Mathias TAN

COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

SAS FINANCIERE ALAIN LELLOUCHE

6 rue Christophe Colomb
75008 PARIS

APE : 6630Z
Siret : 83028484000022

Expertise comptable • Audit • Conseil • Membre ATH

50, RUE DE PICPUS - 75012 PARIS
Tél : +33 1 43 43 90 00 - Fax : +33 1 43 44 92 65
Email : bm12@berdugometoudi.fr
www.berdugometoudi.fr

98, AVENUE DE VILLIERS - 75017 PARIS
Tél : +33 1 40 72 54 10 - Fax : +33 1 40 72 60 95
Email : bm17@berdugometoudi.fr

BERDUGO METOUDI & PARTENAIRES
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 2 072 229 EUROS - RCS PARIS 439 067 281
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE

BMP

 **Sommaire****COMPTES ANNUELS**

BILAN ACTIF	1
BILAN PASSIF	2
COMPTE DE RESULTAT	3
COMPTE DE RESULTAT	4
FAITS CARACTERISTIQUES	5
REGLES ET METHODES COMPTABLES	6
NOTES SUR LE BILAN	8

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 523	942	1 581	2 422
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	3 555 884		3 555 884	3 925 284
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 558 407	942	3 557 465	3 927 706
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	651 200		651 200	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				2 400
Autres créances	3 504 391		3 504 391	1 559 544
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 309 903		1 309 903	2 334 235
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 465 494		5 465 494	3 896 179
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 023 901	942	9 022 959	7 823 885
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				1 553 319

BILAN PASSIF

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 391 723	3 391 723
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-120 711	-33 524
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	947 111	-87 188
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 218 123	3 271 012
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	61 690	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	61 690	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 378 817	4 534 409
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 458	18 054
Dettes fiscales et sociales	331 862	400
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10	10
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	4 743 147	4 552 873
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	9 022 959	7 823 885
(1) Dont à plus d'un an (a)		4 534 409
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 743 147	18 464
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
PRODUITS CESSIONS ELEMENTS D'ACTIF	700 001	
	700 001	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	700 001	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
VALEURS COMPT. ELEMENTS ACTIF CEDES	370 895	
	370 895	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	370 895	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	329 106	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
IMPOTS SUR LES BENEFICES	314 580	
Crédit d'impôt Mécénat	-1 855	
	312 725	
Total des produits (I+III+V+VII)	1 918 415	2 000
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	971 304	89 188
BENEFICE OU PERTE	947 111	-87 188

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
- (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
- (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
- (3) Dont produits concernant les entités liées
- (4) Dont intérêts concernant les entités liées

FAITS CARACTERISTIQUES

Autres éléments significatifs

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

L'épidémie COVID-19 ("Corona Virus Disease 2019") se développe depuis décembre 2019, initialement en Chine puis dans le monde entier. L'épidémie a été considérée comme un événement de l'année 2020 et les comptes au 31/12/19 ont été établis sans aucune correction de valeur, provision ou écriture relative aux conséquences du COVID-19. Les conséquences du COVID-19 sur les opérations de la société et ses filiales ont été limitées, au jour d'établissement des comptes annuels. Les conséquences futures ne peuvent pas être estimées de manière fiable, sans aucune

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS FINANCIERE ALAIN LELLOUCHE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 9 022 959 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 947 111 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes au 31/12/2019 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement N° 2016-07 du 26/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres est évalué par le service d'Asset Management du Groupe. Elle correspond à la valeur réelle des actifs nets des filiales.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 523			2 523
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 523			2 523
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 925 284	1 495	370 895	3 555 884
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	3 925 284	1 495	370 895	3 555 884
ACTIF IMMOBILISE	3 927 807	1 495	370 895	3 558 407

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			1 495	1 495
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			1 495	1 495
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			370 895	370 895
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			370 895	370 895

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS EDOUARD 26 75008 PARIS	1 960	-415 989	51,02	-415 989
SCI L ACQUISITION 75008 PARIS	10 000	230 597	100,00	100 360
SNC 114 OBERKAMPF 75008 PARIS	500	-58 188	99,00	-58 188
EURL 86 MAGENTA 75008 PARIS	1 000	-42 209	100,00	-42 209
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI 84 SL 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	1 000	1 998 728	50,00	1 998 728

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	3 555 823	3 555 823	-1 427 426		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	50	50	196 470		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations Incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	101	841		942
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	101	841		942
ACTIF IMMOBILISE	101	841		942

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 504 391 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	3 504 391	3 504 391	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	3 504 391	3 504 391	

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
ASSOCIES - INTERETS COURUS	20 659
Total	20 659

NOTES SUR LE BILAN

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 3 391 723,00 euros décomposé en 3 391 723 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Provisions**Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					61 690
Total					61 690
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		61 690			
Financières					
Exceptionnelles					

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 743 147 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)	4 378 817	4 378 817		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 458	32 458		
Dettes fiscales et sociales	331 862	331 862		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	10	10		
Produits constatés d'avance				
Total	4 743 147	4 743 147		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	720
Total	720